



## Covid-19 : Information en continu

*Retrouvez les communiqués Cap Atlantique et les informations livrées au jour le jour dans le contexte du coronavirus.*

Publié le 07 avril 2020



Information sur le coronavirus en France [Gouvernement français]  
[Bulletin d'information de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire](#)  
[Conseils et informations sur le coronavirus \[Organisation Mondiale de la Santé\]](#)

## Informations au jour le jour

### Vendredi 30 octobre 2020

- **Confinement :** le 28 octobre 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire métropolitain et en Martinique, en établissant un confinement du 30 octobre au 1<sup>er</sup> décembre minimum.

### Vendredi 16 octobre 2020

- **Santé :** du samedi 17 octobre, à 8h, jusqu'au mardi 3 novembre, à 8h, le port du masque est obligatoire en extérieur dans toutes les communes du département de Loire-Atlantique, pour les personnes à partir de 11 ans. Il reste obligatoire dans tous les lieux publics fermés (commerces, salles de spectacles...) et dans les lieux clos au travail.

### Vendredi 25 septembre 2020

- **Santé :** comment s'informer sur les mesures prises dans ma ville ou mon département ?

### Lundi 20 juillet 2020

- **Santé :** afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie, le port du masque grand public est rendu obligatoire dans tous les lieux clos, en complément des gestes barrières, à compter du 20 juillet.

## Dimanche 12 juillet 2020

- ▶ **Equipements sportifs** : un cas de COVID-19 confirmé, le centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur à Guérande fermé jusqu'au 26 juillet.

## Samedi 20 juin 2020

- ▶ **Equipements sportifs et culturels** : le Musée Intercommunal des Marais Salants est à nouveau en capacité d'accueillir le public, dans le respect des inévitables mesures barrières, depuis le 17 juin tout comme s'apprête à le faire le Château de Ranrouët à compter du 1er juillet. Côté centres aquatiques, Cap Atlantique, en lien étroit avec les 2 délégataires des centres, Equalia pour le Centre Aquatique Jean-Pierre Dhonneur à Guérande et le Centre Aquatique du Pays Blanc à Piriac-sur-Mer, Récréa pour le Centre AquaBaule à La Baule-Escoublac, s'est attachée à mettre au point le processus de redémarrage des équipements pour répondre au protocole strict défini par l'Agence Régionale de Santé.

## Mercredi 17 juin 2020

- ▶ **Santé** : Conçu par le ministère des Solidarités et de la Santé, le site Internet [mesconseilscovid.fr](https://mesconseilscovid.fr) permet à chacun de trouver toutes les informations utiles pour se protéger et protéger les autres, en étant acteur de la lutte contre le Covid-19. Les recommandations de prévention sont adaptées à chaque cas. Des liens vers les informations officielles sont proposés pour approfondir chaque conseil de prévention.

## Lundi 15 juin 2020

- ▶ **Déconfinement** : le Président de la République, Emmanuel Macron, a formulé de nouvelles annonces sur la crise sanitaire dans son [allocution du dimanche 14 juin 2020](#).

## Jeudi 11 juin 2020

- ▶ **Emploi** : l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire a lancé le 2 juin dernier la [plateforme Josette \(JObs Santé l'ÉTÉ\)](#) ouverte aux étudiants en santé, qui peuvent effectuer des remplacements saisonniers d'agent.e des services hospitaliers (AHS), d'aide-soignant.e ou d'infirmier.ère selon leur avancée dans le cursus de formation. Elle est également accessible aux étudiants de toutes filières, qui pourront postuler sur des postes de ménage, de logistique, de service, bref de soutien aux équipes fortement mobilisées durant la crise.

## Jeudi 4 juin 2020

- ▶ **Santé** : l'ARS et la Préfecture de région Pays de la Loire ont réalisé un clip vidéo « Tous mobilisés » pour inciter les Ligériens à rester vigilants et à respecter les règles (notamment les gestes barrières) pour maîtriser l'épidémie de Covid-19 dans le cadre du déconfinement.

## Mercredi 3 juin 2020

- ▶ **Equipements sportifs :** Cap Atlantique prépare la réouverture de ses 3 centres aquatiques.

## Vendredi 29 mai 2020

- ▶ **Economie :** [le Fonds territorial Résilience évolue pour répondre aux défis de la relance.](#)

## Jeudi 28 mai 2020

- ▶ **Déconfinement :** [le Premier ministre s'est exprimé au sujet de l'organisation de la deuxième étape du déconfinement, qui démarre le 2 juin 2020.](#)

## Vendredi 15 mai 2020

- ▶ **Santé :** 124 sites sont désormais opérationnels dans la région des Pays de la Loire pour effectuer des tests par RT-PCR visant à confirmer la contamination des personnes au Covid-19. Pour trouver le centre de prélèvement le plus proche de chez vous : [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou télécharger l'application.

## Jeudi 14 mai 2020

- ▶ **Déconfinement :** le point sur les actions de déconfinement menées par Cap Atlantique.

## Lundi 11 mai 2020

- ▶ **Transports :** de nouvelles mesures sont prises par Lila Presqu'île concernant la circulation des lignes régulières, des transports scolaires et la réouverture des bureaux jusqu'à nouvel ordre.

## Jeudi 7 mai 2020

- ▶ **Déconfinement :** [le Premier ministre, Edouard Philippe, a présenté le plan de préparation du déconfinement du 11 mai.](#)

## Mercredi 29 avril 2020

- ▶ **Déchets :** réouverture progressive des déchetteries de Cap Atlantique à partir du 4 mai.

## Mardi 28 avril 2020

- ▶ **Déconfinement :** Le Premier ministre a présenté la stratégie nationale du plan de déconfinement dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, à l'Assemblée nationale.
- ▶ **Santé :** des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et de l'Université de Paris ont lancé un nouvel assistant vocal pour diagnostiquer le Covid-19 : Allocovid dont le numéro de téléphone est le 0 806 800 540.

## Mercredi 22 avril 2020

- ▶ **Santé :** sous l'impulsion du Département, 16 intercommunalités de Loire-Atlantique, dont Cap Atlantique, s'associent pour commander des masques destinés au grand public.

## Mardi 21 avril 2020

- ▶ **Economie :** la Région des Pays de la Loire, le Département de la Loire-Atlantique et Cap Atlantique ont décidé de s'unir pour aider les petites entreprises à surmonter la terrible épreuve qu'elles traversent. Avec l'appui de la Banque des Territoires, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Loire-Atlantique et la Communauté d'agglomération Cap Atlantique mutualisent leurs efforts au sein d'un dispositif de soutien unique : Le Fonds territorial Résilience.

## Jeudi 16 avril 2020

- ▶ **Emploi :** portée par Pôle Emploi, la plateforme [mobilisationemploi.gouv.fr](https://mobilisationemploi.gouv.fr) recense les offres d'emploi dans les secteurs désignés comme prioritaires, que sont la santé, l'agriculture, l'agro-alimentaire, les transports, la logistique, l'aide à domicile, l'énergie et la télécommunication.

## Mardi 14 avril 2020

- ▶ **Santé :** l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Région des Pays de la Loire se mobilisent pour fournir les professionnels de santé en équipements de protection individuelle (EPI).

## Lundi 13 avril 2020

- ▶ **Confinement :** la période de confinement est prolongée jusqu'au 11 mai 2020.

## Samedi 11 avril 2020

- ▶ **Déchets :** collecte et tri des déchets : le confinement propice aux dérapages !

## Jeudi 9 avril 2020

- ▶ **Santé :** Le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VÉRAN, annonce la mise en place d'une plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé. Accessible par le 0800 73 09 58 (n° vert), elle prend la forme d'une cellule d'écoute ouverte 7 jours / 7 de 8h à minuit grâce à l'engagement de psychologues hospitaliers volontaires et bénévoles.

## Mardi 7 avril 2020

- ▶ **Commerces et services** : continuer à manger local et de qualité pendant le confinement c'est possible et c'est aussi important pour soutenir les productions locales du territoire. De nombreux établissements ont dû fermer leurs portes en raison des mesures de confinement prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Seuls les commerces jugés essentiels à la vie du pays peuvent rester ouverts. Pour vous permettre de connaître les commerces disponibles près de chez vous ou de trouver des produits frais, locaux et de qualité, l'Office de tourisme La Baule - Presqu'île de Guérande a recensé [les établissements ouverts et les services proposés](#). Cette liste est en cours de mise à jour et n'est pas encore exhaustive. Si vous constatez un oubli, n'hésitez pas à le signaler par [mail](#) ou sur le chat du site Internet [www.labaule-guerande.com](http://www.labaule-guerande.com).

## Lundi 6 avril 2020

- ▶ **Santé** : l'appel aux dons lancé par Cap Atlantique vers les entrepreneurs du territoire, le 25 mars, a déjà porté ses fruits. Dans ce même esprit de solidarité, Cap Atlantique a de nouveau fait appel à leur générosité pour obtenir rapidement du matériel de protection, jetable de préférence, tel que : des lunettes, des blouses, des charottes et des gants en priorité, à destination des personnels soignants, en particulier les infirmiers, les aides-soignants, qui interviennent au domicile de patients notamment atteints du Covid-19. Près de 500 charottes ont déjà été données par la fourrière intercommunale pour animaux. Merci à tous et n'oubliez pas de faire passer le message, même les petits dons sont utiles !

## Samedi 4 avril 2020

- ▶ **Handicap** : [adaptation de l'obligation d'attestation pour le handicap visuel. L'attestation de déplacement dérogatoire n'est pas nécessaire, à titre exceptionnel, pour les personnes aveugles ou malvoyantes, sous condition de présenter une carte d'invalidité ou un document justifiant d'un tel handicap. Par ailleurs, si l'auxiliaire de vie à domicile accompagne, ce dernier devra disposer d'une dérogation professionnelle de déplacement.](#)

## Jeudi 2 avril 2020

- ▶ **Attestation de déplacement dérogatoire** : [mise à disposition d'un dispositif numérique d'attestation de déplacement dérogatoire, en complément du dispositif papier toujours valide. Ce service sera accessible en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur dès le lundi 6 avril 2020.](#)
- ▶ **Handicap** : [annonce par l'Elysée d'un assouplissement des règles de confinement pour les personnes vivant avec des troubles du spectre de l'autisme et la mise en ligne prochaine d'un modèle d'attestation spécifique et leurs accompagnants.](#) Attention, cette mesure ne faisant pas l'objet d'une attestation dédiée, ces personnes doivent donc toujours remplir et avoir sur elles l'attestation habituelle dérogatoire de déplacement.
- ▶ **Congés de printemps** : [les vacances de printemps débutent demain pour la zone C. Et avec l'arrivée des beaux jours, certains pourraient être tentés de rejoindre le littoral. Or, la lutte contre la propagation du COVID-19 doit rester dans l'esprit de chacun, pour la santé et la sécurité de tous. Il n'est pas autorisé de changer de lieu de confinement, y compris pendant les vacances scolaires. Dès demain, les contrôles des forces de l'ordre seront renforcés et de nouvelles mesures entrent en vigueur en Loire-Atlantique...](#)

## Mercredi 1er avril 2020

- ▶ **Services publics** : [comment contacter les services publics ?](#)

## Mardi 31 mars 2020

- ▶ **Préfecture de la Loire-Atlantique :** [arrêté portant interdiction de fréquentation générale des espaces côtiers du littoral de la Loire-Atlantique, des forêts, des cours d'eau, lacs et plans d'eau publics ainsi que leurs rives, des installations sportives de plein air et des aires de jeux et interdiction de la pêche de loisir, de la chasse et de la destruction des nuisibles.](#)
- ▶ **Handicap :** [ouverture de la plateforme https://solidaires-handicaps.fr](https://solidaires-handicaps.fr)

## Lundi 30 mars 2020

- ▶ **Economie :** [suspension des règles de discipline budgétaire, aides publiques aux entreprises, recours au Mécanisme européen de stabilité : l'UE dispose de nombreux instruments pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.](#)
- ▶ **Solidarité numérique :** le site Internet "[Solidarité numérique](#)" propose des ressources qui permettent d'apporter une première aide aux personnes qui n'ont pas l'habitude d'utiliser certains services en ligne essentiels. Elles ont été proposées par des médiateurs volontaires et par des organisations qui sont engagées en faveur de l'inclusion numérique. Le centre d'aide est aussi joignable par téléphone au 01.70.77.23.72
- ▶ **Courrier :** [face à la situation sanitaire inédite, La Poste modifie son organisation pour se recentrer sur ses missions essentielles tout en préservant la santé de ses clients et des postiers. La distribution du courrier, des colis et de la presse peut être ralentie.](#)

## Dimanche 29 mars 2020

- **Gouvernement :** pour une application plus efficace des mesures de confinement, le décret n° 2020-357 du 28 mars 2020 forfaitise la contravention de 5e classe applicable en cas de récidive.

- ▶ 1ère sanction : 135 € d'amende
- ▶ récidive dans les 15 jours : 200 € d'amende, majorée à 450 €

## Samedi 28 mars 2020

- ▶ **Déchets :** la gestion des déchets de Cap Atlantique au plus près du terrain !
- ▶ **Sécurité :** la situation Covid-19 est propice aux actes de malveillance. Avec le confinement et le télétravail, nous sommes amenés à utiliser davantage notre téléphone pour communiquer. [Or, il existe des pièges à éviter.](#)

## Vendredi 27 mars 2020

- ▶ **Déchets :** seuls les collectes des encombrants et l'accès aux déchetteries sont suspendus
- ▶ **Gouvernement :** [l'état d'urgence sanitaire prévoit des mesures pour soutenir les entreprises, protéger les plus vulnérables et assurer le bon fonctionnement des services publics](#)
- ▶ **Qualité de l'air :** Atmo France et les associations de surveillance de qualité de l'air publient les résultats de leur mesures depuis la mise en place du confinement : la qualité de air s'est améliorée ! [Retrouvez la qualité de l'air région par région.](#)
- ▶ **Santé/Animaux :** [Non, les animaux de compagnie ne transmettent pas le Covid-19](#)
- ▶ **Confinement :** [le dispositif de confinement est prolongé jusqu'au 15 avril 2020. Si la situation sanitaire l'exige, il pourra être reconduit après cette date.](#)

## Jeudi 26 mars 2020

- ▶ **Santé :** pendant l'état d'urgence sanitaire, le jour de carence est suspendu pour les arrêts maladie des personnes atteintes du Covid-19, mises à l'isolement ou qui gardent leur enfant
- ▶ **Transport :** jusqu'au 30 avril 2020 inclus, la SNCF permet le remboursement ou l'échange de vos billets gratuitement afin de limiter la propagation du coronavirus
- ▶ **Economie :** mise en place par l'Etat, avec les Régions, un fonds de solidarité doté d'1 milliard d'euros pour le mois de mars qui permettra le versement d'une aide défiscalisée aux plus petites entreprises, aux indépendants, aux micro-entrepreneurs et aux professions libérales touchés par la crise du coronavirus. Rendez-vous à partir du 1er avril sur <http://impots.gouv.fr>.
- ▶ **Sécurité :** mise en place d'une plateforme numérique #TchatPolice pour répondre à toutes vos questions sur le fonctionnement des services de police pendant la phase de confinement

## Mercredi 25 mars 2020

- ▶ **Education :** mise en place d'un système de prêts d'ordinateurs. Le Département se tient à la disposition des collèges dont les élèves seraient concernés par l'absence d'équipement informatique
- ▶ **Santé :** jusqu'au 31 mai, la vente sans ordonnance de médicaments exclusivement composés de paracétamol est réglementée
- ▶ **Santé :** le Gouvernement supprime le délai de carence applicable aux arrêts maladie pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire
- ▶ **Logement :** en raison de l'épidémie du coronavirus, la fin de la trêve hivernale est reportée, de manière exceptionnelle, au 31 mai 2020

## Mardi 24 mars 2020

- ▶ **Solidarité :** face à l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités. Inscriptions sur <http://covid19.reserve-civique.gouv.fr>.
- ▶ **Economie :** vous êtes professionnels de la mer et vous avez une question sur votre activité ? Chaque situation demande une étude particulière, contacter la Délégation de la Mer et du Littoral (DML) de votre département.

## Lundi 23 mars 2020

- ▶ **Transport :** depuis minuit, les vols reliant l'hexagone et l'Outre-Mer sont interdits jusqu'au 15 avril, à l'exception des obligations personnelles ou familiales impérieuses, d'une urgence médicale et de déplacement professionnel ne pouvant être différé.

- ▶ **Santé :** [les conditions de téléconsultation sont assouplies jusqu'au 30 avril afin de limiter le nombre de contaminations liées au coronavirus. Les soins prescrits suite à la téléconsultation sont pris en charge par l'Assurance maladie.](#)
- ▶ **Santé :** [création d'un fond exceptionnel « Pays de la Loire Urgence Santé »](#)
- ▶ **Santé :** en lien avec le Préfet et l'Agence Régionale de Santé, la Région des Pays de la Loire a mis en place un numéro vert (0800 030 300) et une adresse mail unique ([masques@paysdelaloire.fr](mailto:masques@paysdelaloire.fr)) pour aider au recensement des stocks de masques et de tous les équipements utiles sur tout le territoire, y compris auprès des particuliers et des entreprises.
- ▶ **Transport :** la région met en œuvre la gratuité dans tous les transports publics régionaux pour les personnels soignants sur simple déclaration sur l'honneur.
- ▶ **Formations sanitaires et sociales :** la Région des Pays de la Loire va identifier les étudiants volontaires afin de les mettre en relation avec les structures de soins et EHPAD qui expriment des besoins de main d'œuvre. Par ailleurs, la Région mobilise 1 M€ sur deux mois pour assurer le versement des bourses et des rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi) et du Fonds Social d'Urgence, pour toute la durée desdites formations y compris pendant la crise actuelle. Quant au régime de prise en charge des frais kilométriques des étudiants infirmiers du secteur privé, il sera aligné sur celui du public.
- ▶ **Sécurité :** [recommandations de sécurité informatique pour le télétravail en situation de crise](#)
- ▶ **Déplacement :** Edouard Philippe a précisé les autorisations de déplacement : toute sortie pour prendre l'air ou pratiquer une activité sportive ne peut dépasser un rayon d'un kilomètre autour de chez soi, pour une durée d'une heure, de préférence seul et une fois par jour au maximum. Le premier ministre a rejeté toute éventualité d'un couvre-feu national mais a de nouveau déclaré que les initiatives locales sur ce sujet seront soutenues.
- ▶ **Santé :** [Total se mobilise pour soutenir les personnels soignants hospitaliers de France en mettant à leur disposition jusqu'à 50 millions d'euros de bons d'essence](#)

## Dimanche 22 mars 2020

## Samedi 21 mars 2020

- ▶ **Préfecture de Loire-Atlantique :** [accès interdit aux plages, aux remblais, aux fronts de mer, aux parcs, aux jardins, aux installations sportives de plein air, aux aires de jeux, ... depuis ce matin 8h.](#)
- ▶ **Violences :** [violences conjugales, sexistes et sexuelles : fonctionnement des associations durant le confinement](#)

- ▶ **Santé :** [extension nationale et aggravation rapide de l'épidémie](#)
- ▶ **Santé :** [aujourd'hui les tests de dépistage du COVID-19 ne sont plus automatiques. Ils sont réalisés pour certains cas spécifiques pour assurer une meilleure prise en charge des patients.](#)
- ▶ **Santé :** [2 000 places d'hôtel supplémentaires mobilisées pour héberger des sans-abris, les 3 premiers sites d'hébergement médicalisés ouverts](#)
- ▶ **Sécurité :** ne surchargez pas les lignes téléphoniques d'urgence inutilement, l'appel au 17 est réservé aux interventions policières GRAVES et URGENTES (agression, vol...), le 15 est dédié aux urgences médicales. Pour des questions sur COVID-19, appelez le 0800 130 000.

## Vendredi 20 mars 2020

- ▶ **Plages :** [fermeture des plages de Loire-Atlantique](#)
- ▶ **Pêche :** [interdiction de pêche de loisirs et professionnelle des coques Plage Benoît, en baie de La Baule](#)
- ▶ **Éducation :** [informations et recommandations pour les établissements scolaires et les personnels](#)
- ▶ **Animaux :** [communiqué du Conseil national de l'ordre aux vétérinaires](#)
- ▶ **Santé :** [ordonnance expirée - renouvellement des traitements en pharmacie](#)

## Jeudi 19 mars 2020

- ▶ **Déchets :** maintien de la collecte des déchets ménagers et suspension de celle des encombrants à partir du 1er avril
- ▶ **Transport :** [suppression des liaisons ferroviaires entre Nantes et La Baule-Escoublac](#)
- ▶ **Transport :** [changement des horaires des lignes régulières du réseau Lila Presqu'île](#)
- ▶ **Handicap :** [coronavirus et autisme - une plateforme d'écoute renforcée](#)

## Mercredi 18 mars 2020

- ▶ **Déchets :** fermeture de l'accès aux 9 déchetteries intercommunales à tous les usagers
- ▶ **Economie :** [mesures prises en faveur des entreprises impactées](#)
- ▶ **Sport :** [avec le ministère des Sports, faire du sport chez soi, c'est facile !](#)

## Mardi 17 mars 2020

- ▶ **Cap Atlantique :** nouvelles mesures décidées par Cap Atlantique
- ▶ **Courrier :** suite aux mesures gouvernementales, [La Poste](#) continue à maintenir ses services tout en garantissant la santé des postiers et des clients.

## Lundi 16 mars 2020

- ▶ **Economie :** [liste des établissements qui peuvent rester ouverts dans le contexte du coronavirus](#)

**Vendredi 13 mars 2020**

▶ **Cap Atlantique** : mesures de prévention jusqu'au 26 avril 2020 en réponse à la crise du coronavirus

## **Adopter les gestes simples pour vous protéger et protéger les autres**

---

## **Ressources et contacts utiles**

---

### **Numéros utiles**

<https://www.cap-atlantique.fr/informations-transversales/actualites/covid-19-information-en-continu-1-3873>

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus Covid-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0.800.130.000.

Si vous avez des difficultés pour entendre ou parler par téléphone en raison d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur [l'espace de contact ouvert dédié aux personnes sourdes, malentendantes ou aveugles](#).

Vous pouvez également vous tenir informé sur [le compte du Gouvernement sur WhatsApp](#), ou en enregistrant le numéro "07.55.53.12.12" au nom de Gouvernement puis en envoyant à ce contact un message sur l'application pour commencer la discussion.

**Attention, la plateforme téléphonique et le bot WhatsApp ne dispensent pas de conseils médicaux.**

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

## Numéros d'urgence et d'écoute

- ▶ En cas de danger immédiat : 17
- ▶ Violences sur les enfants : 119 (ou sur [le site internet allo119.gouv.fr](http://le.site.internet.allo119.gouv.fr))
- ▶ Violences conjugales : 3919 (ou sur [le site internet arretonslesviolences.gouv.fr](http://le.site.internet.arretonslesviolences.gouv.fr))

## J'habite à l'étranger, qui appeler ?

L'Ambassade et consulat de votre lieu de résidence est à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions. Par ailleurs, le ministère met à jour régulièrement son [site de conseils aux voyageurs](#).



**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique**

3 Avenue des Noëlles  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**